

KILM 13. Les personnes hors de la main d'œuvre

Introduction

Le taux d'inactivité est le pourcentage de la population en âge de travailler qui ne fait pas partie de la main d'œuvre. L'addition du taux d'inactivité et du taux de participation à la main d'œuvre (voir le KILM 1) donne 100 pour cent. Les informations sur cet indicateur sont données pour 189 économies pour les mêmes groupes d'âge normalisés que pour le tableau 1a : 15 ans et +, 15-24 ans, 15-64 ans, 25-54 ans, 25-34 ans, 35-54 ans, 55-64 ans, et 65 ans et +. Les estimations sont harmonisées pour tenir compte des différences entre les pays au niveau de la collecte des données et des méthodologies de tabulation, ainsi que pour d'autres facteurs spécifiques aux pays comme le service militaire obligatoire. Cette série inclut des données fournies par les pays et des données imputées.

Utilisation de cet indicateur

Les économistes du marché du travail ont tendance à se concentrer sur les activités et les caractéristiques des personnes dans la main d'œuvre, mais il y a toujours eu un intérêt, certes moins visible, pour les personnes hors de la main d'œuvre, notamment pour celles qui veulent travailler mais ne cherchent pas de travail.¹ Cet

intérêt grandissant vient en grande partie des réflexions sur l'amélioration de la disponibilité d'opportunités d'emplois décents et productifs dans les économies en développement comme dans les économies développées. Les personnes sont considérées comme hors de la main d'œuvre si elles ne sont ni dans l'emploi ni au chômage, c'est-à-dire qu'elles ne cherchent pas activement de travail. Il existe de nombreuses raisons pour que des personnes ne participent pas à la main d'œuvre ; elles peuvent s'occuper des membres de leur famille ; être à la retraite, malades ou handicapées, ou être scolarisées ; elles peuvent être persuadées qu'il n'y a pas d'emploi disponible ; ou tout simplement elles ne veulent pas travailler.

Dans certaines situations, il ne faut pas nécessairement considérer qu'un taux élevé d'inactivité chez certains groupes de population est une « mauvaise » chose ; par exemple, un taux relativement élevé d'inactivité chez les jeunes de 25 à 34 ans peut être dû à leur non-participation à la main d'œuvre parce qu'ils suivent des études. En outre, un taux d'inactivité élevé chez les femmes de 25 à 34 ans peut être dû au fait qu'elles ont quitté la main d'œuvre en raison de leurs responsabilités familiales pour avoir des enfants et

¹ La résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main d'œuvre adoptée par la 19^e Conférence internationale des statisticiens du travail, Genève, 2013, s'intéresse à cette population inactive en identifiant les situations d'absorption inadéquate de l'offre de travail, au-delà de ce qui est appréhendé par le chômage. La résolution introduit une définition de la main d'œuvre potentielle et propose de couvrir ainsi les personnes qui ont montré un intérêt pour l'emploi mais qui sont actuellement comptabilisées hors de la main d'œuvre. La résolution établit une distinction entre trois groupes qui s'excluent mutuellement :

- a) les *demandeurs d'emploi qui ne sont pas disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui cherchent un emploi mais ne sont pas disponibles;
- b) les *demandeurs d'emploi potentiels disponibles*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi mais qui sont disponibles; et
- c) les *demandeurs d'emplois potentiels désireux de travailler*, c'est-à-dire les personnes sans emploi qui ne cherchent pas d'emploi et ne sont pas disponibles mais qui veulent avoir un emploi.

Pour plus d'informations, voir à l'adresse : http://www.ilo.org/global/statistics-and-databases/meetings-and-events/international-conference-of-labour-statisticians/19/WCMS_220538/lang--fr/index.htm

s'en occuper. En utilisant les données du KILM 13, les utilisateurs peuvent chercher les liens entre la maternité et les tendances de la main d'œuvre chez les femmes. Il est reconnu depuis longtemps qu'il existe un lien entre les aspects de la structure des ménages et l'activité sur le marché du travail. Par exemple, les femmes cheffes de famille ont tendance à avoir un taux d'inactivité relativement faible. Chez les familles mariées, les maris ont généralement un taux d'inactivité faible, surtout s'il y a des enfants dans la famille. Cependant, un faible taux d'inactivité chez les femmes peut coïncider avec un fort taux chez les hommes, par exemple si l'homme termine ses études ou qu'il est physiquement incapable de travailler, ce qui fait de la femme le principal soutien financier de la famille.

Il existe un sous-groupe de personnes hors de la main d'œuvre qu'on appelle les demandeurs d'emploi découragés, qui sont les personnes qui ne font pas partie de la main d'œuvre, qui sont disponibles pour travailler mais qui ne cherchent plus de travail pour des raisons liées au marché du travail, comme le fait de croire qu'il n'y a pas d'emploi disponible. Il s'agit habituellement de raisons personnelles liées à la perception qu'ont ces personnes du manque de disponibilité des emplois. Quelles que soient les raisons de leur découragement, ces travailleurs potentiels sont généralement considérés comme sous-utilisés. Lorsque la mesure de la main d'œuvre augmente quand le chômage baisse, cela révèle la présence de demandeurs d'emploi découragés (même s'il faut également tenir compte de la pression démographique). Les personnes non comptabilisées comme au chômage (faute de chercher activement du travail) quand il y avait peu d'offres d'emploi peuvent changer d'idée et chercher du travail lorsque leurs chances de trouver un emploi s'améliorent. En outre, lorsque le nombre de demandeurs d'emploi découragés est élevé, les décideurs peuvent essayer de récupérer les membres de ce groupe en améliorant les services de placement. (Voir également la discussion sur le « découragement » dans le KILM 10)

Définitions et sources

Plusieurs aspects de la définition sont à prendre en compte pour cet indicateur des personnes hors de la main d'œuvre. Tout d'abord, ces estimations doivent être réalisées par rapport à la totalité de la population, soit par le biais d'enquêtes sur la main d'œuvre, de recensements de la population, ou de moyens similaires. Habituellement, on détermine la situation de la population pertinente par rapport à la main d'œuvre. On définit la main d'œuvre comme la somme des personnes dans l'emploi et des personnes au chômage. Le reste de la population est le nombre de personnes hors de la main d'œuvre.

Pour élaborer le tableau 13, seuls les taux de participation à la main d'œuvre et les chiffres de la population considérés comme suffisamment comparables d'un pays à l'autre ont été utilisés.² À cette fin, seules les données provenant d'enquêtes sur la main d'œuvre et de recensements de la population ont été utilisées pour élaborer les estimations. Pour les pays pour lesquels on disposait de plusieurs sources de données, seul un type de source a été utilisé. Si l'on disposait d'une enquête sur la main d'œuvre pour le pays, on a privilégié cette source pour dériver les taux d'inactivité plutôt que de prendre celles dérivées d'un recensement de population. Seuls les taux d'inactivité suffisamment représentatifs des groupes d'âges normalisés (15 ans et +, 15-24 ans, 15-64 ans, 25-54 ans, 25-34 ans, 35-54 ans, 55-64 ans, et 65 ans et +) ont été utilisés pour élaborer cette série.

Le tableau 13 comprend à la fois les taux d'inactivités réels (rapportés par le pays), et les taux qui ont été imputés en utilisant des techniques de modélisation économétrique. Les variables explicatives utilisées pour élaborer les taux imputés de participation à la main d'œuvre du tableau 1a des KILM, comme les niveaux de PIB et les taux de croissance, la structure de l'âge de la population et des variables fictives pour appréhender les tendances dans le temps, les tendances régionales, et les effets fixes du pays, ont également été utilisées pour élaborer le tableau

² Voir la section correspondante du texte de du KILM 1 pour avoir des détails sur l'élaboration du tableau harmonisé 1a. On applique la même méthodologie pour le tableau 13, puisqu'il est complémentaire au tableau 1a.

13. Ces taux ont été estimés séparément pour chaque tranche d'âge et pour chaque sexe.

Limites de la comparabilité

Les questions habituelles de comparabilité découlant des différences de concept et de méthodologies dues aux types d'enquête, aux variations des groupes d'âge, à la couverture

géographique, etc., ne s'appliquent pas au tableau 13. Ce tableau est dérivé des taux harmonisés de participation à la main d'œuvre du tableau 1a, pour lequel seules les données considérées comme suffisamment comparables entre les pays ont été utilisées, ce qui fait du tableau 13 un tableau harmonisé (et comparable) par défaut. Les critères de sélection permettant de créer une série de données harmonisées ont été expliqués dans la section précédente.